

Province de Québec  
Municipalité de Sainte-Béatrix  
MRC de Matawinie

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à la salle A du Pavillon du Village, le 13 décembre 2021, à compter de 20:00 heures, sous la présidence de monsieur Daniel Arbour, maire.

**Sont présents :**

M. et Mmes : Denis Ayotte : conseiller # 1  
Sylvie Roberge : conseillère # 2  
Roger Lasalle : conseiller # 3  
Marc-André Bourbonnais : conseiller # 4  
Édith Loyer : conseillère # 5  
Jean Grégoire : conseiller # 6

**Absent :**

La directrice générale / greffière-trésorière Mme Mélissa Charette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

- 1- **Ouverture de la séance**  
Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Daniel Arbour, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
  - 3.1 Séance ordinaire du 15 novembre 2021
- 4- **Période de demandes verbales**
- 5- **Administration**
  - 5.1 Approbation des comptes payables et payés
  - 5.2 Octroi du contrat téléphonie IP
  - 5.3 Dépôt - Rapports d'audit de conformité - Adoption du budget et adoption du PTI
  - 5.4 Régie Intermunicipale du Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles – Adoption des prévisions budgétaires 2022
  - 5.5 SOS Puits artésien - Autorisation de paiement du dépôt de 40% pour le forage des 5 puits dans le cadre du projet des fosses septiques au Lac Vallée (règlement #640-2020) – 37 941.75\$
  - 5.6 Nomination de la mairesse suppléante pour siéger à la MRC de Matawinie
  - 5.7 Dominic Beaulieu Inc. - Autorisation de paiement de facture pour regards d'égouts pour travaux avant le forage au Lac Vallée (règlement #640-2020) – 689.85\$
  - 5.8 Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires
  - 5.9 Adhésion FQM 2022
  - 5.10 Renouvellement forfait téléphonique 2022 - DHC Avocats
  - 5.11 Calendrier des séances 2022
  - 5.12 Club Quad Matawinie – Demande de circulation dans nos rues
  - 5.13 Chevaliers de Colomb – Demande pour les paniers de Noël
  - 5.14 Reprise de lots suite à la rénovation cadastrale - rang du Gai-Repos
  - 5.15 Programmation des travaux de la TECQ 2019-2023 – Dossier 1162020 Version 1

- 6- **Travaux publics**
- 6.1 Municipalité de Saint-Côme – Nouveau taux/km pour le déneigement
  - 6.2 Dominic Beaulieu Inc. - Autorisation de paiement de facture pour remplacement de ponceau suite aux inondations du 30 juin – 8 832.98\$
  - 6.3 Groupe Brunet / Béton Brunet Ltée - Autorisation de paiement de facture pour regards d'égouts pour prolongement du réseau d'égouts – 8 199.57\$
- 7- **Sécurité publique**
- 7.1 Dépôt – Entente de collaboration pour situations d'insalubrité morbide avec le CISSS de Lanaudière
- 8- **Urbanisme et environnement**
- 8.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées – Novembre 2021
  - 8.2 Adoption du règlement #648-2021 - Modification au règlement de zonage #526-2012 pour la hauteur des bâtiments
  - 8.3 Demande de permis de lotissement – rue Latour – Frais de parcs et de terrains de jeux
  - 8.4 Demande de permis de lotissement – chemin de la Croix – Frais de parcs et de terrains de jeux
  - 8.5 Adoption du projet intégré résidentiel – La Cime
  - 8.6 Mandat – Prélèvements et analyses 2022
  - 8.7 Mandat – Opération des ouvrages de production d'eau potable et de traitement des eaux usées
  - 8.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #650-2021 - Règlement relatif à l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la municipalité de Sainte-Béatrix
  - 8.9 Demande de permis de lotissement – Lac Placide – Frais de parcs et de terrains de jeux
  - 8.10 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #651-2021 concernant l'implantation d'une garderie de type Centre de la Petite Enfance dans le bâtiment situé au 1124 rang Sainte-Cécile
  - 8.11 Prise de décision – rues Latour et Falaise
- 9- **Culture et loisirs**
- 9.1 Les installations sportives AGORA inc - Autorisation de paiement de facture pour achat de tapis de caoutchouc pour la patinoire – 5 844.66\$ à prendre dans le fonds de la ruralité
  - 9.2 Techno Diesel - Autorisation de paiement de facture pour achat de panneau de vinyle pour le contour de la patinoire – 7 206.94\$ à prendre dans le fonds de la ruralité
  - 9.3 Diverses factures - Autorisation de prendre 598.62\$ dans le fonds de la ruralité pour achat de divers articles en lien avec les panneaux à la patinoire
  - 9.4 Politique culturelle – Mandat aux membres pour l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action
  - 9.5 Nomination des élus sur les comités de la Politique familiale, le Comité jardin, Dans le Parc et le comité Patrimoine
  - 9.6 CREVALE - Participation aux journées de la persévérance scolaire 2022
  - 9.7 Église – Déneigement du perron
- 10- **Période de questions**
- 11- **Levée de la séance**

282-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE**

3- **Adoption et suivi du procès-verbal**

3.1 **Séance ordinaire du 15 novembre 2021**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021;

283-12-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2021.

**ADOPTÉE**

4- **Période de demandes verbales**

5- **Administration**

5.1 **Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.**

**ATTENDU QUE** le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses de la directrice générale/greffière-trésorière;

**ATTENDU QUE** la directrice générale/greffière-trésorière atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

284-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de novembre 2021.

**QUE** le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

**Liste des montants**

Chèques émis durant le mois	179 236.70 \$
Prélèvements automatiques	61 280.32 \$
Salaires	68 485.28 \$
Chèques à émettre	92 887.38 \$
<b>TOTAL</b>	<b>401 889.68 \$</b>

**ADOPTÉE**

5.2 **Octroi du contrat téléphonie IP**

**CONSIDÉRANT** la volonté de l'ensemble des municipalités de la MRC d'avoir une plus grande autonomie quant aux services en téléphonie;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de téléphonie IP vient à échéance en février 2022 ;

- CONSIDÉRANT QUE** des soumissions par voie d'invitation ont été sollicitées en avril 2021 auprès de deux firmes spécialisées et que les analyses ont eu lieu;
- CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise SimplicITI International est le plus bas soumissionnaire conforme ;
- CONSIDÉRANT QUE** la redondance du serveur de téléphonie sera installée à la tour de la Bourse située à Montréal ;
- CONSIDÉRANT QUE** l'architecture multi tenant du système est conçue pour partitionner virtuellement ses données et sa configuration et que chaque organisation pourra avoir une instance virtuelle adaptée à ses besoins ;
- CONSIDÉRANT QUE** les équipements actuels sont compatibles avec le nouveau système et que plusieurs autres modèles pourront s'y greffer ;
- CONSIDÉRANT QUE** chaque organisation aura une plus grande autonomie et agilité au niveau des accès et des permissions dans le système;

285-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un contrat de service à la firme SimplicITI International pour les services de téléphonie IP de la municipalité de Sainte-Béatrix au montant annuel de 624\$ plus taxes applicables, pour une durée de trois ans, sans option de renouvellement et de déboursier la somme de 494.13\$ plus taxes applicables, pour la programmation et la migration de nos équipements.

**ADOPTÉE**

5.3 Dépôt - Rapports d'audit de conformité - Adoption du budget et adoption du PTI

Dépôt

La directrice générale/greffière-trésorière dépose les rapports d'audit de la Commission municipale du Québec, tel que prévu à l'article 86.8 de la Loi.

5.4 Régie Intermunicipale du Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles – Adoption des prévisions budgétaires 2022

286-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2022.

**ADOPTÉE**

5.5 SOS Puits artésien - Autorisation de paiement du dépôt de 40% pour le forage des 5 puits dans le cadre du projet des fosses septiques au Lac Vallée (règlement #640-2020) – 37 941.75\$

287-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du montant de 37 941.75\$ correspondant à 40% du montant octroyé pour le forage de 5 puits au Lac Vallée. Ce montant sera payé via le règlement d'emprunt #640-2020 en lien avec le projet des fosses septiques au Lac Vallée.

**ADOPTÉE**

5.6 Nomination de la mairesse suppléante pour siéger à la MRC de Matawinie

288-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Sylvie Roberge comme mairesse suppléante pour siéger à la MRC de Matawinie.

**ADOPTÉE**

5.7 Dominic Beaulieu Inc. - Autorisation de paiement de facture pour regards d'égouts pour travaux avant le forage au Lac Vallée (règlement #640-2020) – 689.85\$

289-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture au montant de 689.85\$ à Dominic Beaulieu Inc. Que le montant soit payé via le règlement d'emprunt #640-2020 en lien avec le projet des fosses septiques au Lac Vallée.

**ADOPTÉE**

5.8 Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires

Dépôt

La directrice générale/greffière-trésorière dépose les déclarations des intérêts pécuniaires de tous les élus.

5.9 Adhésion FQM 2022

290-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2022 au montant de 2 635.13\$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

5.10 Renouvellement forfait téléphonique 2022 - DHC Avocats

291-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre forfait téléphonique auprès de la firme d'avocats DHC Avocats au montant de 400\$ + taxes pour l'année 2022.

**ADOPTÉE**

5.11 Calendrier des séances 2022

292-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le calendrier des séances 2022.

Lundi 17 janvier 2022	20 heures
Lundi 14 février 2022	20 heures
Lundi 14 mars 2022	20 heures
Lundi 11 avril 2022	20 heures
Lundi 9 mai 2022	20 heures
Lundi 13 juin 2022	20 heures

Lundi 11 juillet 2022	20 heures
Lundi 22 août 2022	20 heures
Lundi 12 septembre 2022	20 heures
Mardi 11 octobre 2022	20 heures
Lundi 14 novembre 2022	20 heures
Lundi 12 décembre 2022	20 heures

#### ADOPTÉE

##### 5.12 Club Quad Matawinie – Demande de circulation dans nos rues

293-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Club Quad Matawinie à utiliser en partie, le tracé demandé depuis quelques années, tel que cité ci-dessous dans le but de faire l'interconnexion de plusieurs clubs quad. Sur ce tracé, le conseil autorise le passage seulement sur celles qui appartiennent à la municipalité. Cette autorisation est valide pour l'année 2022.

- 2.4 km de Sainte-Mélanie (8<sup>e</sup> rang) jusqu'au chemin de Sainte-Béatrix (rang Saint-Joseph/rang Jolimont);
- 3.7 km du village jusqu'au rang Saint-Vincent (rang Sainte-Cécile);
- 3.9 km du rang Sainte-Cécile jusqu'aux limites de Saint-Alphonse-Rodriguez (rang Saint-Vincent);
- rue Panet.

#### ADOPTÉE

##### 5.13 Chevaliers de Colomb – Demande pour les paniers de Noël

294-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser exceptionnellement un montant de 1000\$ aux Chevaliers de Colomb pour offrir des paniers de Noël à l'occasion des fêtes 2021. Le 1000\$ est réparti comme suit : le 500\$ habituel et 500\$ supplémentaire en raison de l'impact de la Covid sur les familles.

#### ADOPTÉE

##### 5.14 Reprise de lots suite à la rénovation cadastrale - rang du Gai-Repos

295-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les démarches nécessaires (arpenteur et notaire) pour reprendre 2 lots (rues) qui ont été attribués à des citoyens suite à la rénovation cadastrale. Les lots concernés sont les 6 081 809 et 6 082 107. D'autoriser le maire et la directrice générale / greffière-trésorière à signer tous les documents nécessaires à la transaction. Les frais seront payés par la municipalité.

#### ADOPTÉE

##### 5.15 Programmation des travaux de la TECQ 2019-2023 – Dossier 1162020 Version 1

**ATTENDU QUE** La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

296-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

**ADOPTÉE**

6- Travaux publics

6.1 Municipalité de Saint-Côme – Nouveau taux/km pour le déneigement

297-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le taux de 4000\$ / km pour la saison hivernale 2021-2022 afin de procéder au déneigement et au sablage d'une longueur de 1.6 km pour dégager l'accès du Lac Priscault. Que le détail du 1.6 km nous soit fourni sur un plan.

**ADOPTÉE**

6.2 Dominic Beaulieu Inc. - Autorisation de paiement de facture pour remplacement de ponceau suite aux inondations du 30 juin - 8 832.98\$

298-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture à Dominic Beaulieu Inc. au montant de 8 832.98\$. Que l'argent soit pris dans la subvention de la sécurité civile ou autre subvention applicable ou dans le budget de voirie.

**ADOPTÉE**

6.3 Groupe Brunet / Béton Brunet Ltée - Autorisation de paiement de facture pour regards d'égouts pour prolongement du réseau d'égouts - 8 199.57\$

299-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture à Groupe Brunet / Béton Brunet Ltée au montant de 8 199 .57\$. Que l'argent soit pris dans la TECQ 2019-2024.

**ADOPTÉE**

7- Sécurité publique et civile

7.1 Dépôt - Entente de collaboration pour situations d'insalubrité morbide avec le CISSS de Lanaudière

Dépôt

La directrice générale/greffière-trésorière dépose l'entente de collaboration pour situations d'insalubrité morbide avec le CISSS de Lanaudière.

8- Urbanisme et mise en valeur du territoire

8.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées - Novembre 2021

Dépôt

La directrice générale/greffière-trésorière dépose les certificats d'analyses des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées - Novembre 2021.

8.2 Adoption du règlement #648-2021 - Modification au règlement de zonage #526-2012 pour la hauteur des bâtiments

300-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #648-2021.

**ADOPTÉE**

8.3 Demande de permis de lotissement - rue Latour - Frais de parcs et de terrains de jeux

301-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la portion des frais de parcs et de terrains de jeux en argent au montant de 1 355\$ suite à la demande de permis de lotissement pour le lot 5 961 262.

**ADOPTÉE**



8.4 Demande de permis de lotissement – chemin de la Croix – Frais de parcs et de terrains de jeux

302-12-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la portion des frais de parcs et de terrains de jeux en argent au montant de 5 144.13 \$ suite à la demande de permis de lotissement de Madame Deroy et Monsieur Perreault.

**ADOPTÉE**

8.5 Adoption du projet intégré résidentiel – La Cime

303-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que le projet intégré La Cime puisse être analysé par le département d'urbanisme et que ce projet voit le jour s'il cadre dans notre réglementation municipale.

**ADOPTÉE**

8.6 Mandat – Prélèvements et analyses 2022

304-12-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de Nordikeau pour l'année 2022.

**ADOPTÉE**

8.7 Mandat – Opération des ouvrages de production d'eau potable et de traitement des eaux usées

305-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat à Pierre Bertrand traitement de l'eau, au montant de 1552\$/mois + taxes. Ce mandat temporaire prendra fin sur indication de notre part.

**ADOPTÉE**

8.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #650-2021 - Règlement relatif à l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la municipalité de Sainte-Béatrix

Dépôt

Le conseiller M. Roger Lasalle donne avis de motion et dépose le projet de règlement numéro #650-2021 - Règlement relatif à l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la municipalité de Sainte-Béatrix.

8.9 Demande de permis de lotissement – Lac Placide – Frais de parcs et de terrains de jeux

306-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la portion des frais de parcs et de terrains de jeux en argent au montant de 9 025\$ suite à la demande de permis de lotissement pour le lot 5 962 999.

**ADOPTÉE**

8.10 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #651-2021 concernant l'implantation d'une garderie de type Centre de la Petite Enfance dans le bâtiment situé au 1124 rang Sainte-Cécile

Mme Édith Loyer se retire.

Dépôt

Le conseiller M. Denis Ayotte donne avis de motion et dépose le projet de règlement #651-2021 concernant l'implantation d'une garderie de type Centre de la Petite Enfance dans le bâtiment situé au 1124 rang Sainte-Cécile.

Mme Loyer réintègre son siège.

8.11 Prise de décision – rues Latour et Falaise

**CONSIDÉRANT QUE** M. Provencher désire un suivi dans le dossier de la municipalisation des rues Latour et de la Falaise ;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le passé, les rues du Sommet, Panoramique et du Moulin ont été municipalisées et acceptées par le conseil municipal ;

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons reprendre du début les démarches des règlements d'emprunts avec le MAMH pour les deux rues citées en objet ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil est favorable à la reprise des démarches ;

**CONSIDÉRANT QUE** les contribuables concernés sur ces rues auront la chance de se prononcer sur ces municipalisations au cours du processus ;

307-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reprendre les démarches nécessaires avec le MAMH afin d'obtenir une réponse et que la réalisation de ces deux demandes de municipalisation ne soient possibles qu'avec l'acceptation des règlements d'emprunt par le MAMH ainsi qu'avec l'accord des contribuables concernés.

**ADOPTÉE**

9- Culture et loisirs

9.1 Les installations sportives AGORA Inc. - Autorisation de paiement de facture pour achat de tapis de caoutchouc pour la patinoire – 5 844.66\$ à prendre dans le fonds de la ruralité

308-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à Les installations sportives AGORA Inc. au montant de 5 844.66\$. Que l'argent soit pris dans le fonds de la ruralité.

**ADOPTÉE**

9.2 Techno Diesel - Autorisation de paiement de facture pour achat de panneau de vinyle pour le contour de la patinoire – 7 206.94\$ à prendre dans le fonds de la ruralité

309-12-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à Techno Diesel au montant de 7 206.94\$. Que l'argent soit pris dans le fonds de la ruralité.

**ADOPTÉE**

9.3 Diverses factures - Autorisation de prendre 598.62\$ dans le fonds de la ruralité pour achat de divers articles en lien avec les panneaux à la patinoire

310-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de diverses portions de factures totalisant 598.62\$. Que l'argent soit pris dans le fonds de la ruralité.

**ADOPTÉE**

9.4 Politique culturelle – Mandat aux membres pour l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action

311-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater les membres de la politique culturelle pour procéder à l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action.

**ADOPTÉE**

9.5 Nomination des élus sur les comités de la Politique familiale, le Comité jardin, Dans le Parc et le comité Patrimoine

312-12-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Édith Loyer au sein de la Politique familiale, M. Roger Lasalle au sein du comité Dans le Parc, M. Marc-André Bourbonnais et M. Roger Lasalle au sein du comité Jardin et M. Roger Lasalle au sein du comité Patrimoine.

**ADOPTÉE**

9.6 CREVALE - Participation aux journées de la persévérance scolaire 2022

**CONSIDÉRANT QUE** la persévérance scolaire est l'affaire de tous; l'école a besoin de notre appui et notre municipalité a aussi un rôle à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ses jeunes citoyens ;

**CONSIDÉRANT QUE** les Journées de la persévérance scolaire sont un temps fort de l'année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l'éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière ;

313-12-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reconnaître la réussite éducative comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité. Pour ce faire, nous nous engageons à participer aux #JPS2022 afin que notre municipalité soit reconnue comme un plus pour la réussite de ses citoyens.

**ADOPTÉE**

9.7 Église – Déneigement du perron

314-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** à l'unanimité des conseillers présents de reporter ce point à une séance du conseil ultérieure.

**ADOPTÉE**

10- Période de questions

Le maire répond aux questions des citoyens.

11- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

315-12-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 21h53.

**ADOPTÉE**

Je, Daniel Arbour, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale/greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V.

---

Daniel Arbour  
Maire

---

Mélissa Charette  
Directrice générale et greffière-trésorière